

Alparc

un réseau
qui évolue...

rapport d'activités 200910

Le Mot du Président



Chère lectrice, cher lecteur, chers collègues et ami(e)s,

Nous venons encore une fois de conclure deux ans de travail commun dans le cadre du Réseau Alpin des Espaces Protégés et nous souhaitons ici vous présenter un bref résumé de nos activités.

Le programme de travail bisannuel a été approuvé lors de la 40ème réunion du Comité permanent de la Convention alpine puis lors de la Xème Conférence alpine, qui s'est tenue le 12 mars 2009 à Evian.

Notre travail a essentiellement porté sur la poursuite et aussi, en partie, la réorientation du Réseau écologique alpin. Deux niveaux différents se sont distingués : d'une part le niveau thématique, avec de nouveaux thèmes transversaux qui se retrouvent en partie dans divers protocoles de la Convention alpine, afin de réellement prendre en compte la dimension multifonctionnelle des espaces protégés et de leurs institutions. D'autre part, le niveau du réseau spatial : nous avons progressé sur les thèmes et problématiques du projet Alpine Space ECONNECT et de l'Initiative Continuum, lancée de concert par ALPARC, CIPRA, ISCAR et le WWF. Tous les résultats obtenus ont été mis à la disposition de la plate-forme « Réseau écologique » de la Convention alpine.

Notre travail pour les Alpes et pour la mise en oeuvre de la Convention alpine se fait en commun. Il est donc essentiel de continuer à développer des outils de communication communs. Il ne faut pas sous-estimer à ce propos le rôle de soutien et d'assistance de la Task Force, dont le travail s'inscrit sous le signe de l'action au service de la Convention alpine.

Pour agir en commun il faut s'appuyer sur une base de données scientifiques commune. Les outils mis en place à cet effet sont constamment adaptés et améliorés. Nous avons également participé de manière déterminante à la création d'un nouveau journal, « eco.mont », dont le but est de présenter aux gestionnaires des espaces protégés des thèmes à la fois scientifiques et orientés sur les questions de gestion.

Les régions de montagne européennes grandissent ensemble. Les espaces protégés alpins ont également poursuivi la collaboration avec le réseau des espaces protégés des Carpates en vue d'un échange mutuellement profitable et d'une action commune pour les espaces protégés.

Enfin, il est également important de rappeler que les membres du réseau sont constamment engagés dans un processus de réflexion et de discussion portant sur les modes de travail du réseau, l'organisation, l'intégration administrative et structurelle de notre Task Force, donc sur notre avenir en général.

Pour finir, comme lors de chaque rapport d'activités du Réseau Alpin des Espaces Protégés, il est d'usage de présenter nos remerciements. Je commencerai par remercier tout particulièrement les collaboratrices et collaborateurs de notre Task Force et tous ceux qui ont travaillé à nos côtés : merci de tout coeur pour le soutien, la confiance et la collaboration fraternelle. Il nous aurait été impossible de mener à bien nos missions sans les importantes ressources financières nécessaires. Nos remerciements s'adressent ainsi en particulier au Gouvernement français, qui est notre principal bailleur de fonds, aux Régions alpines françaises, aux Etats membres de la Convention alpine, aux administrations des espaces protégés partenaires du réseau, aux fondations - en particulier les fondations MAVA et Heidehof - et à tous les autres acteurs qui nous ont soutenus dans notre travail collectif au sein du Réseau Alpin des Espaces Protégés.

Dr. Michael Vogel

Président du Réseau Alpin des Espaces Protégés - ALPARC

Sommaire

ALPARC thématique : De nouveaux terrains pour les espaces protégés	P4-5
La diversification touristique, un défi pour les espaces protégés de montagne	P6
« CIME » : peut-t-on évaluer la gestion des espaces protégés ?	P6
Le SIG d'Alparc poursuit son évolution	P7
ALPARC spatial : La nature fait son chemin	P8-9
Econnect a pris ses marques	P10
Un nouvel outil : le JECAMI-webservices	P10
Un continuum écologique pour les Alpes – Le défi d'une génération	P11
ALPARC communicatif : Communiquer Ensemble et pour les Alpes	P12-13
ViViAlp - un survol écologique des Alpes	P14
Une plate-forme Extranet pour le réseau	P14
Pour une éducation à la montagne et à la nature alpine	P14
Doucement s'il vous plaît... Avez-vous entendu ?	P15
Multivision : une autre vision des Alpes	P16
ALPARC, une présence permanente auprès de l'ensemble des espaces protégés alpins	P17
Le Réseau, c'est aussi	P18
Les diabolins transalpins « Danilo Re » : mythe ou réalité ?	P18-19
Merci Laurent !	P19
ALPARC scientifique : données et recherche	P20-21
Le journal eco.mont	P22
Banque de données Pôle Montagne Europe	P22
Vu en 2009-2010	P23
Une coopération qui s'étend vers les Carpates	P24-25
Les grands prédateurs au cœur des réseaux des espaces protégés	P26
Les Alpes communiquent avec et pour les Carpates	P26
Perspectives	P27

ALPARC thématique

De nouveaux terrains pour les espaces protégés

ACCOMPAGNER LES ESPACES PROTÉGÉS DANS LEUR MUTATION

A l'image d'une nature en mouvement, les espaces protégés ont modifié ces deux dernières décennies leurs champs d'intervention. A côté de leurs missions traditionnelles, ils doivent désormais répondre à de nouveaux défis qui leur imposent une approche plus globale des questions, mais compatible avec le milieu de l'environnement.

Difficile pour eux d'échapper aux grands thèmes de notre époque : le réchauffement climatique, la gouvernance, l'éco-citoyenneté, les services environnementaux - ou la valeur de la biodiversité - un étrange concept encore bien mal défini.

Plusieurs manifestations ont eu lieu pour rendre compte de cette nouvelle donne.

L'année 2010, instituée année de la biodiversité, a illustré par ses nombreuses initiatives l'imbrication très étroite des grands sujets de l'environnement et de la protection des espèces. La question du réchauffement climatique est ainsi étroitement liée avec la nécessité de réduire la fragmentation de l'espace et de créer des continuums écologiques pour permettre la migration des espèces.

Intégrer ces évolutions, offrir aux espaces protégés une plate-forme d'échange et de réflexion sur ces nouveaux sujets, rendre compte des interrelations, c'est précisément l'objectif que s'est donné ALPARC en 2009 et 2010 en lançant différents projets à l'interface de ces thématiques.

En voici quelques extraits.

CONFÉRENCE « RÉSEAU ÉCOLOGIQUE ALPIN - UNE RÉPONSE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ » - PARC NATIONAL DE BERCHTESGADEN (D).

Dans le combat contre le réchauffement climatique, les espaces protégés ont un rôle à jouer.

Une conférence pour sensibiliser les espaces protégés à leur rôle d'information du grand public et de

promotion de nouvelles solutions. Evoluer vers une autre mobilité, proposer une offre touristique dite verte, favoriser les constructions écologiques. (voir le zoom consacré à ce sujet)

Sur la question des constructions écologiques, ALPARC a lancé un nouveau groupe de travail chargé de répondre à la question de la compatibilité entre savoir-faire traditionnels et constructions efficaces en matière de consommation d'énergie.

Exemples de constructions utilisant des énergies renouvelables dans les Alpes



© Nicole SPERZEL

© Toni SPRING



© Hannes RESCH

© Michael HARTMANN

ÉVALUER LA GESTION DES ESPACES PROTÉGÉS

C'est un travail de longue haleine engagé en collaboration avec le Ministère de l'Environnement Suisse (voir le zoom sur le « CIME »).

Une centaine d'indicateurs sont proposés aux espaces protégés. Chacun peut choisir ses propres indicateurs et mesurer ainsi l'effectivité de son activité.



Conférence Internationale/Berchtesgaden/D/2009 - © Nationalpark Berchtesgaden

Ce travail anticipe la tendance actuelle de prescrire aux sites protégés des systèmes d'évaluation et finalement de justification de leur existence.

Dans une enquête sur les priorités de travail en commun des espaces protégés, 80 % des réponses donnent ce sujet comme une des grandes priorités du travail d'ALPARC pour les prochaines années. Plusieurs indicateurs traitent de la question de la gouvernance des espaces protégés et d'une implication plus forte des différents acteurs dans la vie de leur aire protégée.



Rhododendron chamaecistus (L.) Rchb. © ALPARC/ Nationalpark Berchtesgaden, Kurt WAGNER

AJOUT D'UN "VOLET ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE" AU GROUPE DE TRAVAIL COMMUNICATION D'ALPARC

Plusieurs rencontres ont permis au personnel des espaces protégés d'échanger leurs expériences et de travailler à une stratégie commune en matière de sensibilisation du grand public (voir les articles consacrés aux activités de communication et éducation).

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ AU TRAVERS D'ESPÈCES EMBLÉMATIQUES

C'est une préoccupation majeure des espaces protégés depuis de longues années.

Le monitoring du Gypaète barbu a fait l'objet d'une redéfinition par le groupe de travail et par son chef de file, le Parc national des Hohe Tauern (A). Le thème des grands prédateurs a été au centre du séminaire technique du Trophée Danilo Re 2009. Une réunion officielle de ce groupe a également pu se tenir, définissant un programme de travail pour les années à venir. Sur le même thème, ALPARC a participé au Groupe de travail officiel de la Convention alpine.

Au terme de ces deux années, une notion s'impose : la « wilderness ».

Elle porte à réfléchir sur le rôle des espaces protégés face à la volonté d'une protection forte, d'un sanctuaire de la nature, d'un refuge ou d'une zone de repli pour des espèces.

Elle est mise en avant par des phénomènes plus globaux : le réchauffement climatique ou encore l'emprise de plus en plus importante sur les derniers habitats laissés intacts par l'homme.



Éducation à l'environnement © ALPARC/ Amt für Naturparke, Südtirol

Elle participe aussi à la demande de services environnementaux adressée aux espaces protégés.

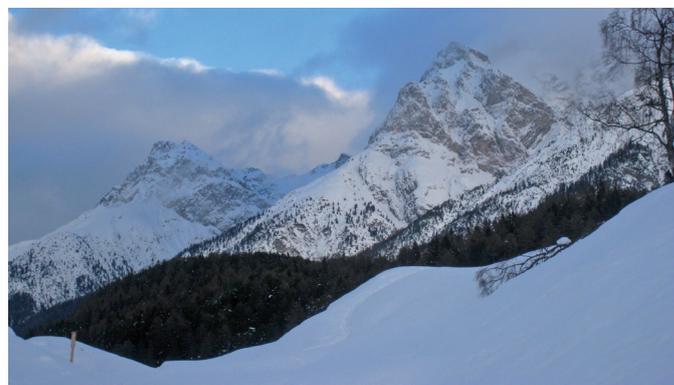
Un nouveau groupe de travail d'ALPARC s'est réuni sur ce sujet, sur proposition de trois parcs italiens (Prealpi Giulie, Orobie Valtellinesi et Dolomiti Friulane). A l'issue de la première rencontre, le groupe a présenté une méthode pour évaluer les services rendus par les parcs. Un travail qui va se poursuivre et qui est intimement lié à celui des indicateurs de gestion, les actions de gestion des espaces protégés étant la base des services apportés à l'environnement.

Au-delà de toutes ces réflexions, manifestations et actions, des questions persistent cependant.

Peut-on aller et doit-on aller jusqu'à donner une valeur à la biodiversité ?

Qui dit valeur suggère que la biodiversité pourrait faire l'objet d'un commerce, du même type que les « droits à polluer ». C'est oublier qu'une biodiversité endommagée ne peut être réparée, des espèces disparaissant définitivement. C'est donner un prix à la biodiversité, or il est bien trop élevé.

Toutes ces questions seront au cœur de la politique environnementale mondiale de demain. Les espaces protégés apportent leur pierre à cet édifice.



Danilo Re 2010/Scuol/CH © ALPARC, Elena MASELLI

Autre question : faut-il mettre en avant les bénéfices apportés à l'économie locale par les espaces protégés ?

ALPARC travaille actuellement sur ce thème et entend le faire davantage dans les années à venir (programme 2011-2012). Cette tendance, d'un intérêt légitime pour les communes faisant partie de l'espace concerné, comporte aussi le risque d'une argumentation dans le sens inverse : « La protection vaut-elle bien la peine pour l'économie locale et régionale » ? Une telle évolution serait évidemment fatale à la politique de préservation de l'environnement alpin.

Les terrains d'intervention d'ALPARC deviennent donc de plus en plus complexes et interdépendants. Nous pensons que c'est une évolution logique et positive. C'est aussi la preuve que les espaces protégés sont parmi les acteurs d'une montagne en mouvement dans tous les sens du terme : le dernier séminaire technique du Trophée Danilo Re dans le Parc national Suisse ne traitait-il pas du thème des avalanches devant 200 agents de terrain des parcs alpins ?

© ALPARC, Guido PLASSMANN



LA DIVERSIFICATION TOURISTIQUE, UN DÉFI POUR LES ESPACES PROTÉGÉS DE MONTAGNE

Dans un contexte de changement climatique mais aussi de crise globale (financière, économique et aussi des valeurs...), le tourisme est confronté à un défi de taille : évoluer, innover, se réinventer, se diversifier... et ce, tout particulièrement dans les espaces protégés de montagne, sites tant attractifs qu'exposés et fragiles.

Le Parc naturel régional du Vercors (F), en tant que chef de file du groupe de travail « *Tourisme durable, patrimoine culturel et mobilité douce* », a donc proposé avec ALPARC d'orienter les travaux du groupe sur cette question de la diversification touristique. C'est une action que lui-même mène déjà sur son propre territoire. Le programme de diversification des stations durables du Vercors va dans ce sens.

Imaginer de nouveaux modèles de développement, de nouvelles offres. Promouvoir de nouvelles pratiques. Proposer en fait une nouvelle vision des vacances, des loisirs et de la montagne : terrain de jeux, mais aussi de découverte et d'apprentissage, terrain à respecter. C'est d'autant plus important que le tourisme alpin traditionnel reste encore principalement hivernal et fortement orienté vers les sports de neige, ski en tête. Un tourisme encore élitiste, peu équilibré et surtout plus très adapté au changement climatique en marche...

Les espaces protégés, qu'ils soient habités et équipés, ou seulement voisins de zones équipées (stations de sports d'hiver...), constituent, en tant que pionniers et acteurs normalement exemplaires, de formidables terrains d'expérimentation et d'innovation pour la diversification touristique.

Première étape de cette démarche : **recenser auprès des espaces protégés leurs expériences et bonnes pratiques.** C'est chose faite avec un recueil mis à disposition en téléchargement sur le site Internet ALPARC (voir Nos actions > Initiatives des EPA). Vingt espaces protégés de six pays différents partagent ainsi vingt-trois exemples (Toute contribution supplémentaire reste possible et est bienvenue !).

Des exemples prometteurs, des approches très variées, mais avec un bémol : la diversification touristique manque d'une solide définition partagée. Des enjeux appréhendés de façon très diverse, des interventions très différentes. Pour y remédier ALPARC souhaiterait créer une base commune de travail, de savoirs et d'approche du sujet. **L'objectif est de rassembler le groupe sur cette question dans le cadre d'une rencontre thématique en 2011 ou 2012.**

« CIME » : PEUT-T-ON ÉVALUER LA GESTION DES ESPACES PROTÉGÉS ?

Né d'un nouveau partenariat avec l'Office Fédéral de l'Environnement Suisse, et en collaboration avec le Réseau des parcs suisses, ce projet a pour but la création d'un Catalogue d'Indicateurs pour mesurer l'Efficacité des Mesures de gestion (CIME) des espaces protégés.

ENTRETIEN AVEC CARLO OSSOLA DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT SUISSE

Pourquoi est-t-il nécessaire d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion des espaces protégés ?



© Parc National de la Vanoise, Christian NEUMULLER

La discussion sur l'efficacité de la gestion des espaces protégés a commencé le siècle passé, quand le terme anglais de « management effectiveness » suscitait un regard méfiant ou interrogatif. Aujourd'hui on en parle plus librement, mais la difficulté de trouver des systèmes facilement utilisables pour les aires protégées, pouvant s'adapter à leur diversité, a constitué un obstacle difficile à franchir.

Le réseau des espaces protégés alpins - ALPARC a été précurseur dans ce domaine en proposant une démarche allant dans ce sens dès 2006.

Des espaces protégés possédant un système d'évaluation de l'effectivité des mesures qu'ils appliquent constituerait un pas très important pour notre futur. Nos partenaires pourront être informés du bien-fondé de la gestion des espaces protégés. Ils pourront constater l'importance des services fournis par les espaces protégés avec, il faut le dire, des moyens souvent limités. Ce sera l'occasion de convaincre encore plus d'institutions et d'acteurs du secteur public et de l'économie privée que les espaces protégés sont des partenaires efficaces et de taille, également pour l'économie locale.

Quel est l'objectif de l'Office Fédéral de l'Environnement avec ce projet ?

La Suisse s'est intéressée tout de suite au projet à cause de la situation particulière de sa politique des parcs. Après la création, il y a cent ans, du Parc National Suisse, la politique environnementale s'est concentrée sur la protection d'habitats, de paysages et de sites importants au niveau national. Ce n'est qu'à partir de 1998 que les premières voix se sont élevées pour demander une approche plus intégrée et régionale de la protection de la nature et du paysage. Après le délai politique et démocratique nécessaire, la révision, en 2007, de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage a permis la création de parcs naturels régionaux, parcs nationaux et parcs naturels périurbains, avec la reconnaissance et le soutien financier de la Confédération.

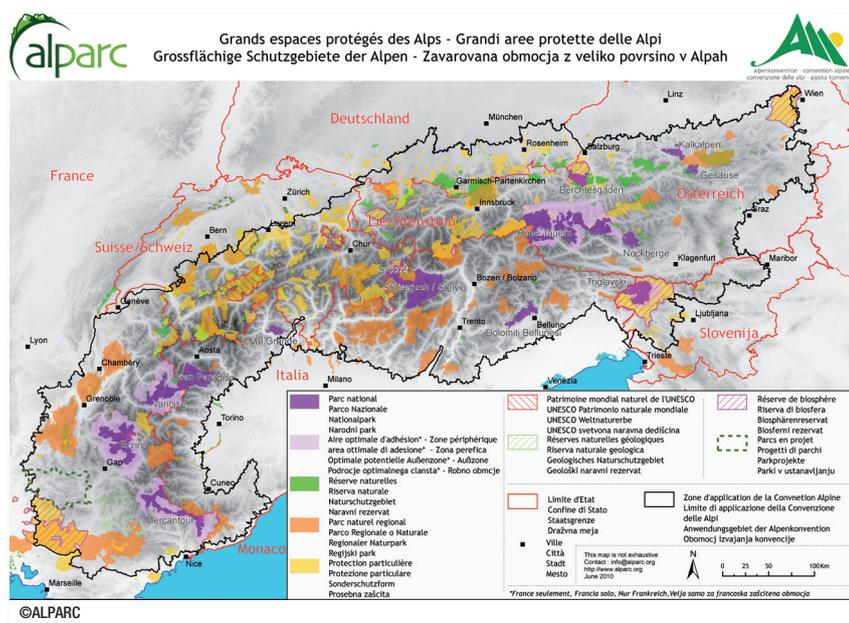
Nous vivons en ce moment en Suisse une période passionnante, où plusieurs projets de parc élaborent leur Charte, ce qui est la base de leur gestion. Les outils d'évaluation des résultats d'un parc sont indispensables pour pouvoir mettre en place un système de management efficace, dès l'écriture de la Charte. Notre objectif avec ce groupe de travail est d'obtenir ces bases en discutant avec des espaces protégés ayant plusieurs décennies d'expérience en ce domaine, et de pouvoir collaborer à l'élaboration d'un catalogue d'indicateurs qui pourra servir de base de travail au niveau alpin. Ce travail englobera à la fois des aspects de protection et de développement régional et local, auquel les parcs contribuent désormais d'une manière importante.

LE SIG D'ALPARC POURSUIT SON ÉVOLUTION

Le Système d'Information Géographique (SIG) a pour objectif de fournir une synthèse des informations disponibles à l'échelle alpine sur les espaces protégés. Les données sont enregistrées, organisées, analysées et restituées principalement sous forme cartographique. Elles permettent de caractériser ces espaces.

Ces informations seront disponibles à terme sur le site alparc.org, à la fois sous forme tabulaire et cartographique. Face à de nouveaux besoins et pour une mise à jour plus facile, la base de données SIG d'ALPARC doit aujourd'hui évoluer : elle est en cours de modification afin de parvenir à mieux répondre à la demande.

TOUJOURS PLUS DE DONNÉES RECUEILLIES



Au cours de la période 2009-2010, nous avons été amenés à transmettre à plusieurs structures (espaces protégés, universités, partenaires institutionnels...) des cartes ou données géoréférencées, en contrepartie de la signature d'une convention de mise à disposition encadrant leur usage. Dans le cadre de publications traitant des espaces protégés ou plus généralement de l'espace alpin, nous sommes régulièrement sollicités pour fournir la carte des espaces alpins protégés pour illustration.

Nous avons également pu établir, après de nombreuses heures de travail, des cartes sur le potentiel de connectivité écologique dans les Alpes. Ce sont les ateliers successifs sur la définition de "centres de la biodiversité alpine" qui ont pu fournir les données nécessaires. Ces cartes attendent à présent une validation prochaine par un groupe d'experts.

DES AXES PRIORITAIRES POUR L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

À l'automne 2009 s'est tenu à Zerne (Parc National Suisse) le second atelier de travail SIG du Réseau alpin des espaces protégés. Le thème de cette année portait sur la gestion de l'information géographique dans les espaces protégés : planification, aide à la décision et communication. Ce fut aussi l'occasion de définir des priorités de travail pour les années à venir.

Au-delà, tous ces travaux permettront aussi à ALPARC, via la Task Force, de réaliser un Atlas des espaces protégés dans les prochaines années.

ALPARC spatial :

La nature fait son chemin

« **T**chiii ... tchii... », un éclair bleu métallisé jaillit de nulle part et passe comme une flèche, en rasant la surface de l'eau. Depuis que de vastes travaux de « renaturalisation » ont été effectués avec l'aide du Parc national du Gesäuse (A) sur le Platenspitz, plusieurs couples de martins-pêcheurs nichent à nouveau sur les rives de cette rivière. Le paysage du confluent avec l'Enns, le plus long cours d'eau entièrement autrichien, retrouve un peu de sa dynamique d'origine. Ce n'est pas anodin, car l'Enns présente une autre particularité : elle parcourt 130 km sans le moindre obstacle, tandis que la plupart de ses collègues alpins sont découpées en milliers de petits tronçons par d'innombrables barrages, microcentrales électriques, seuils ou bassins de rétention. Mais, pour qu'une faune et une flore variées puissent profiter pleinement de cette libre circulation, encore faut-il leur proposer des habitats de qualité !

Rendre leur liberté de mouvement aux espèces, c'est exactement l'esprit des démarches engagées par ALPARC en 2003 lorsque les travaux sur la thématique des réseaux écologiques ont débuté.

Identifier, préserver et remettre en état la connectivité écologique entre zones naturelles alpines, tels sont les objectifs poursuivis afin de préserver l'extraordinaire biodiversité de cette région de montagne européenne.



Les libellules sont des chefs d'œuvres de l'évolution. En vol elles sont agiles comme peu d'autres espèces. Leurs ailes transparentes, fines et élastiques, sont formées d'un dense réseau d'artères microscopiques et peuvent être bougées indépendamment les unes des autres. En observant ces ailes de près, on peut y reconnaître un principe fondamental de la nature : mise en réseau et mobilité comme stratégie de survie ! Le réseau écologique pan-alpin suit ce modèle : créer un dense réseau d'espaces protégés interconnectés comme base pour la sauvegarde de la biodiversité alpine ! © Yann KOHLER

LES ESPACES PROTÉGÉS AU CENTRE DES RÉSEAUX ÉCOLOGIQUES

Les espaces protégés comme le Parc national du Gesäuse (A), se situent d'ailleurs au cœur de l'approche choisie pour les Alpes. Zones centrales indispensables au sein des réseaux écologiques des Alpes, les espaces protégés sont aussi des sites tests. C'est ici que s'acquiert l'expérience de la mise en place de réseaux écologiques. C'est également ici que travaillent les géographes, biologistes et autres naturalistes expérimentés disposant de la connaissance du terrain, des espèces et des enjeux particuliers du territoire.

Les administrations des espaces protégés sont quant à elles des partenaires connus et reconnus par les acteurs locaux. Elles sont un relais idéal dans leur région, pour transmettre, discuter et développer de tels projets.

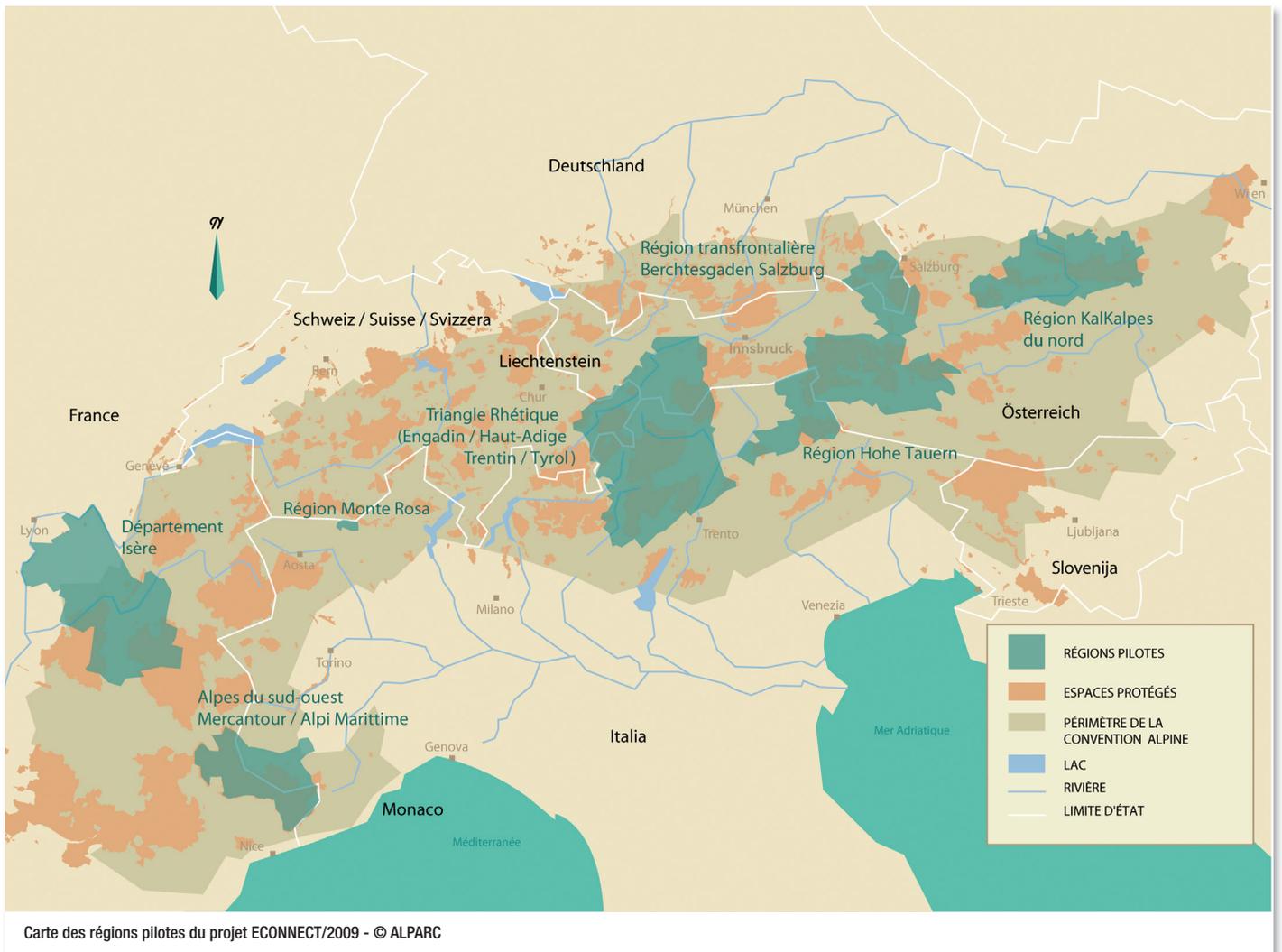
Le projet européen ECONNECT en est le parfait exemple. De nouveaux outils y sont développés et permettent d'évaluer la connectivité d'un espace donné et de prendre des mesures concrètes sur le terrain afin d'améliorer cette connectivité (*voir Zoom Econnect*).

ASSURER LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

L'Ecological Continuum Initiative, dont ALPARC fait partie, a adopté une approche commune dans 7 « régions pilotes » réparties à travers tout l'Arc alpin. Les partenaires du Triangle Rhétique, la plus grande des régions pilotes - qui englobe des territoires en Suisse, en Autriche et en Italie - mènent un travail d'analyse sur de petites unités régionales, tout en ayant à l'esprit la réalisation concrète de continuité et de connexions à travers les frontières.

Qu'il s'agisse de frontières nationales comme pour la région de Berchtesgaden-Salzburg, des frontières régionales de la Région des Nordkalkalpen, de limites administratives de parc comme dans les Hohe Tauern, de barrières entre acteurs dans le département de l'Isère, de limites altitudinales comme dans la Vallée d'Aoste ou encore d'obstacles physiques, comme les remontées mécaniques peuvent l'être pour certaines espèces au centre de l'attention dans la région Alpi Maritime/Mercantour, les régions pilotes partagent une même idée : établir des connexions au-delà des frontières.

De nouveaux réseaux, spatiaux et d'acteurs, naissent de ces réflexions, recherches, projets et coopérations.



Ils offrent de nouvelles perspectives face aux défis environnementaux du futur que sont notamment l'utilisation intensive du paysage et sa fragmentation continue, ou encore le changement climatique.

La plate-forme « Réseau écologique » de la Convention alpine soutient ces démarches au niveau politique. Elle a ainsi sollicité les Etats membres afin d'obtenir un label officiel de la Convention alpine pour les régions pilotes. Ce serait une reconnaissance du travail exemplaire et innovant mené dans ces territoires. Elle assure également un échange régulier avec les instances internationales et européennes, les sites Natura 2000 devant être considérés comme des éléments structurants importants.

ECHANGER AVEC LES AUTRES TERRITOIRES ET ACTEURS

Echanger pour s'ouvrir aux espaces extra-alpins et agir en adéquation avec différentes actions nationales. C'est le cas des échanges menés sur les travaux français de la "trame verte et bleue". Des initiatives qui cherchent à relier directement les Alpes à d'autres massifs voisins existent également : la connexion écologique entre les Alpes et les Carpates sera au centre d'une rencontre internationale en Septembre 2010.

Associer les acteurs locaux, les responsabiliser et rapprocher la protection de la nature du quotidien des populations locales. Les premières expériences faites dans le département de l'Isère trouvent une très bonne résonance.

Les acteurs locaux sont très favorables à ces projets et s'y impliquent activement. Les chasseurs, qui du fait de leur activité sont particulièrement sensibles aux fonctionnements écologiques, apprécient la prise en compte de leurs expériences de terrain. De même, les agriculteurs se sentent fortement concernés par ces problématiques.

L'implication financière de nombreux acteurs comme les services des voiries ou les gestionnaires d'autoroutes est aussi la preuve de l'intérêt que suscite cette thématique. La clé de la réussite étant la communication grand public.

Ces exemples positifs de groupes d'acteurs, que l'on pourrait supposer plutôt réticents vis-à-vis de telles démarches, témoignent du grand potentiel de ces nouvelles approches.

Et c'est dans cette capacité à faciliter la collaboration entre différents domaines que réside la force d'un projet de réseau écologique. Il favorise la formulation des problématiques et contribue à trouver des solutions communes. Il permet la participation de chaque acteur à son niveau. Il rend possible un véritable changement dans la protection de la nature.



ECONNECT A PRIS SES MARQUES

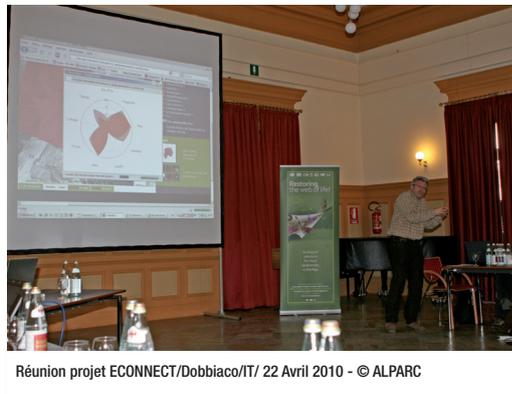
Econnect a trouvé son rythme de croisière.

Démarré en août 2008, le projet a mis du temps à se mettre en place au sein des régions pilotes, essentiellement en raison de la complexité du partenariat et des différents acteurs, mais à présent, c'est chose faite.

Faire coopérer au sein de l'Arc alpin et au-delà de leurs frontières les différentes régions pilotes - composées le plus souvent d'espaces protégés et de leur région administrative - a nécessité de nombreuses réunions. Les dernières se sont tenues en Italie, en février (à Bolzano) et en avril 2010 (à Dobbiaco). Des résultats concrets ont été obtenus, les régions ont su adopter une approche et une méthodologie communes.

JECAMI, l'outil internet cartographique proposé par le Parc National Suisse, se présente comme une aide essentielle pour le projet. Il permet de visualiser et de calculer la connectivité, notamment grâce à la localisation des barrières existantes pour les espèces.

Des résultats qui pourront ensuite être interprétés et communiqués aux décideurs politiques.



Réunion projet ECONNECT/Dobbiaco/IT/ 22 Avril 2010 - © ALPARC

Le dynamisme des régions pilotes s'est également avéré essentiel pour faire vivre la démarche transalpine propre à Econnect. Ces régions peuvent désormais faire la démonstration de leurs actions pour conserver, restaurer ou recréer la connectivité écologique dans l'espace alpin.

Luca Giraud, responsable scientifique du Parc naturel Alpi Marittime (I), représentant la région pilote « Alpi Marittime/Mercantour » témoigne ici des avantages à participer au projet : « Pour notre région pilote cela est lié à la possibilité d'approfondir la question de la connectivité écologique, et au fait d'imposer une gestion du territoire la plus compatible avec la mise en place de corridors écologiques. C'est également une

occasion pour présenter aux locaux et à l'opinion publique les problématiques actuelles de gestion qui ne tiennent pas compte des exigences écologiques de la faune et de la flore ».

Un témoignage qui souligne la nécessité de l'implication de la population et des structures locales pour activer les synergies dans la gestion du territoire. Une démarche à suivre avec d'autres actions prévues allant dans ce sens.

UN NOUVEL OUTIL : LE JECAMI-WEBSERVICES

Proposé par le Parc National Suisse aux régions pilotes, ce service Internet permet d'explorer les données essentielles d'une zone déterminée à partir des indicateurs d'un index : le CSI (Continuum Suitability Index).

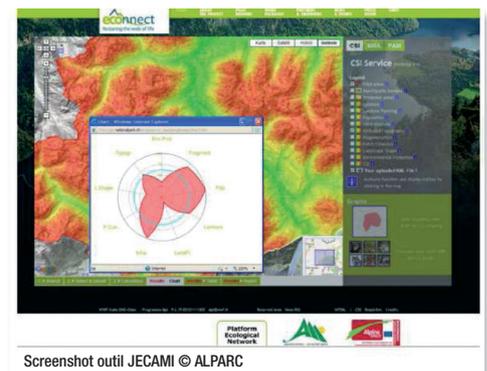
Prenons l'exemple de l'indicateur de fragmentation dû aux activités et infrastructures humaines.

Je sélectionne une espèce animale et le JECAMI analyse immédiatement les barrières physiques et corridors écologiques qui lui sont spécifiques.

Les indicateurs utilisés pour le calcul vont se référer à la fragmentation de l'espace par l'infrastructure, au type de paysages, à la topographie, à l'utilisation des sols... Très rapidement, des zones prioritaires d'action apparaissent à l'écran.

Principal intérêt de cet instrument cartographique : offrir une méthode harmonisée pour visualiser la connectivité écologique potentielle dans les régions pilotes.

Le JECAMI devrait être opérationnel d'ici fin décembre 2010.



Screenshot outil JECAMI © ALPARC

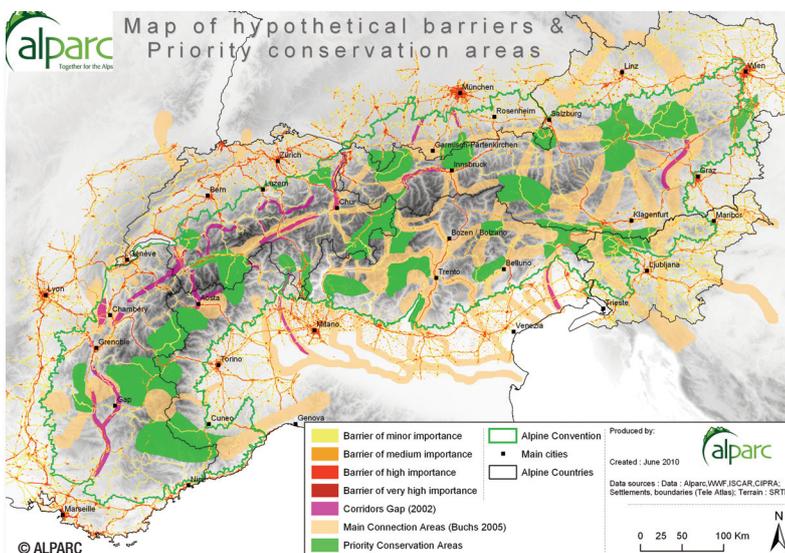
UN CONTINUUM ÉCOLOGIQUE POUR LES ALPES – LE DÉFI D'UNE GÉNÉRATION

L'initiative **Continuum**, une « co-production » de CIPRA International, ALPARC, ISCAR (Comité scientifique international de la recherche alpine) et du WWF (programme alpin), qui trouve ses racines en 2002, année internationale de la montagne. A l'époque, les quatre organisations alpines montent un consortium pour créer un vaste réseau écologique cohérent dans les Alpes. C'est pour ces organisations le défi d'au moins une génération.

Depuis, ce groupement a lancé plusieurs projets, dont le plus connu est ECONNECT. Pour mener à bien ces projets, une très étroite collaboration s'est nouée avec la plate-forme « Réseau écologique » de la Convention alpine, le « chapeau politique » de toute initiative alpine en lien avec la connectivité écologique.

Parmi les activités et productions les plus importantes du groupement, nous trouvons :

- le développement d'une méthodologie alpine pour la réalisation du continuum écologique incluant un guide méthodologique de l'initiative pour les régions pilotes,
- un catalogue, publié dans toutes les langues alpines, de près de 80 mesures concrètes en faveur d'un réseau écologique alpin,
- des dépliants, brochures et autres outils de communication grand public,
- des fiches signalétiques (fact.sheets) à destination des différents acteurs concernés par le réseau écologique,
- une stratégie de communication pour ancrer fortement le projet dans le paysage politique et médiatique alpin,
- une grande publication regroupant tous les documents publiés récemment sur la connectivité écologique alpine,
- une vaste action médiatique en 2010, année de la biodiversité : « Le mur » dans 6 grandes villes extra-alpines. Un mur érigé sur les grandes places de métropoles entourant les Alpes pour symboliser la fragmentation de l'espace, seules quelques brèches permettant aux êtres vivants (ici les hommes) de circuler. Une façon d'illustrer ce qu'on inflige quotidiennement à la vie faunistique et floristique du fait de la fragmentation des habitats.
- une cartographie du potentiel et des grandes barrières de la connectivité écologique dans les Alpes,
- la mise en place d'un réseau de compétences sur cette thématique sous forme d'un « think tank » regroupant les spécialistes les plus importants dans les Alpes sur ce sujet,
- une présence très active des partenaires auprès de toutes les manifestations nationales et internationales sur les réseaux écologiques,
- un travail très intense avec les régions pilotes complétant les activités menées dans le projet ECONNECT.



Ces actions très concrètes, la continuité, la force de proposition pour de nouvelles actions et le regroupement de quatre des plus influentes organisations alpines font de cette initiative Continuum la « colonne vertébrale » des projets sur la connectivité écologique.

ALPARC communicatif :

Communiquer Ensemble et pour les Alpes

« Les Espaces Protégés Alpains, Ensemble pour les Alpes », voilà l'une des « signatures » choisie par le groupe de travail « Communication commune » durant le projet ALPENCOM (2005-2008) pour définir ALPARC. L'objectif était de mieux structurer la communication du réseau, sous deux aspects complémentaires : le « communiquer ensemble », entre gestionnaires au cœur du réseau, et le « communiquer pour les Alpes », du réseau vers le grand public.

Ce travail avait en particulier permis de définir ce qu'est le réseau, quelles sont les valeurs communes qui rassemblent les parcs et réserves au sein d'ALPARC, et d'établir une stratégie de communication. Cette stratégie, que nous nous appliquons depuis à mettre en œuvre au travers des divers projets et réalisations, vise à s'appuyer sur une meilleure communication interne au réseau pour mieux faire entendre la voix des espaces protégés auprès de nos différents publics (habitants, visiteurs, élus et décideurs...).

C'est la volonté d'un réseau plus dynamique, plus vivant.

COMMUNIQUER « ENTRE NOUS »



Bien communiquer vers le grand public nécessite avant tout un bon fonctionnement interne du réseau. Cela présuppose une bonne communication « interne », entre personnels des espaces protégés, mais aussi avec la petite équipe de coordination d'ALPARC, la Task Force espaces protégés.

Cette lacune, bien identifiée durant le projet ALPENCOM, nous a poussés à refondre totalement le site Internet, pour en faire une plate-forme d'information et d'échanges. Elle est aussi à l'origine de la publication des bulletins d'information sous forme de newsletters.

Il nous a également semblé important de rassembler en un « lieu » unique, toutes les ressources « communication » pouvant être utiles à chacun au sein du réseau.

Nous avons réalisé un premier « Kit Communica-



Visite guidée du glacier de la Plaine Morte/Crans Montana/CH/2009 - © ALPARC, Elena MASELLI

tion », disponible à la fois sur DVD et sur le site Internet (partie privée). Le « Kit communication » rassemble notamment les dossiers de presse, la charte graphique, des éléments graphiques utiles (logos, etc.), des présentations Powerpoints en toutes langues, les maquettes de la plupart de nos supports de communication (cartes postales, dépliants, cartographie des espaces protégés...), les fiches techniques des outils communs tels que le ViViAlp, les expositions itinérantes, le multivision, etc.

Ce « Kit communication » est distribué fin 2010 à tous les responsables de communication des espaces protégés alpins, et sera constamment actualisé dans sa version en ligne. Il devrait leur permettre de communiquer plus facilement sur le réseau, à la fois en interne (dans leurs manifestations, publications, site Internet...), et dans leurs centres de visiteurs avec, par exemple, l'affichage de panneaux présentant le réseau et l'implication de leur parc au niveau alpin.



© ALPARC, Marie STOECKEL

COMMUNIQUER POUR SENSIBILISER

Tout naturellement, le groupe de travail « Communication commune » a dirigé plus particulièrement son attention et ses efforts vers la question, autrefois sous-jacente, de l'éducation environnementale. En effet, les espaces protégés communiquent en général surtout dans le but de sensibiliser leurs

visiteurs à la protection de la nature. Communication et éducation sont donc étroitement liées. Plusieurs personnes impliquées dans le groupe travaillent d'ailleurs sur les deux aspects à la fois au sein de leur parc.

Aborder la question de l'éducation en premier lieu sous l'angle de l'expérience des personnels des espaces protégés, c'est l'orientation choisie depuis 2009 par ALPARC, grâce à un partenariat renforcé avec le REEMA (le Réseau alpin d'éducation à l'environnement montagnard/F). De premiers échanges a priori fructueux devraient permettre de faire émerger à l'avenir de beaux projets collectifs et des réalisations communes (voir également le zoom consacré au sujet de l'éducation environnementale).

COMMUNIQUER SUR LA TOILE

Les espaces protégés du réseau sont dispersés sur un territoire d'environ 190 000 km², de Vienne à Monaco, de Genève à Ljubljana. Il va sans dire qu'aujourd'hui l'outil Internet est devenu incontournable, tout particulièrement pour nous qui travaillons dans un environnement international. Durant les dernières années, nous avons donc investi beaucoup d'énergie dans le développement du site alparc.org, qui se veut autant la vitrine web des espaces protégés alpins que de la structure « réseau ALPARC ».

L'objectif est d'une part de faire connaître au public les espaces protégés et leur réseau, et d'autre part d'offrir aux personnels de ces espaces protégés une plate-forme d'information, dont la partie privée est actuellement en développement. Outre les différentes actualités que nous publions ou relayons, et les nombreuses annonces de manifestations, nous mettons à disposition en téléchargement toujours plus de ressources (publications, rapports, images, liens, etc.), ainsi qu'un annuaire des espaces protégés. Ce dernier exige encore une importante mise à jour, avec nous l'espérons la contribution des parcs et réserves concernés.

Il nous semble également important que les espaces protégés affichent davantage leur appartenance au réseau. Nous les incitons à afficher sur leur propre site Internet le logo et le lien vers le site ALPARC. Une meilleure diffusion de l'image renforcera la reconnaissance collective.

En complément du site Internet, la « newsletter » est devenue un support de communication central et apparemment apprécié des membres du réseau. Sa réalisation, pourtant simplifiée au niveau technique grâce au nouveau site Internet, requiert cependant du temps, notamment en raison des traductions en cinq langues. D'où une parution limitée à environ cinq fois par an, du moins pour l'instant.

COMMUNIQUER ENSEMBLE : DES SUPPORTS COMMUNS, À DISPOSITION DE TOUS

Durant ces deux années, nous avons élaboré divers supports de communication : stands d'information, brochures thématiques, dépliants ou rapports, nouvelles cartes postales, newsletters, etc. Tous sont édités dans une belle unité de forme, grâce à la charte graphique créée pour ALPARC durant le projet ALPENCOM, et qui est maintenant exploitée de manière efficace.

Un beau projet commun a également vu le jour en 2009 avec la création d'un multivision des espaces protégés alpins. Sa réalisation est cependant momentanément suspendue, mais elle devrait reprendre durant la prochaine programmation.

Autre outil collectif, le ViViAlp, installé dans 15 centres de visiteurs ou musées à travers les Alpes. Les zooms ci-joints offrent davantage de détails sur certains de ces outils et productions.

La collection de cartes postales constitue un bel exemple de support de communication commune.



Sortie découverte © Amt für Naturparke, Südtirol

Initiée par le projet ALPENCOM, sur la base d'un modèle simple, attractif et facile à diffuser, qui montre la diversité des espaces protégés formant le réseau ALPARC, elle s'est encore étoffée durant les dernières années.

Les cartes associent le logo des parcs à celui d'ALPARC, permettant ainsi aux espaces protégés d'afficher leur appartenance au réseau. Elles sont diffusées gratuitement par les parcs participants, lors de leurs propres manifestations et dans leurs centres de visiteurs. Par ailleurs, toutes les maquettes de la collection sont gratuitement à disposition de tous les espaces protégés alpins pour impression.



Toutes les cartes sont visibles sur le site ALPARC (voir Ressources > Galeries photos).

En 2009 et 2010, la collection, qui comporte à présent vingt-trois modèles différents, certains en plusieurs langues, s'est enrichie avec le Parc régional Orobie Valtellinesi (I), le Parc national de la Vanoise (F) et le Parc National Suisse. Trois nouvelles cartes « thématiques » ont aussi fait leur apparition : deux d'entre elles mettant à l'honneur la coopération avec les Carpates, la dernière illustrant la richesse biologique alpine, en cette année internationale de la biodiversité.

Le Parc National Suisse a eu quant à lui la très bonne idée de créer aussi une carte de correspondance pour le personnel du parc. Elle reprend simplement le visuel de la carte postale, seul le verso change. Une façon attractive pour le parc d'accompagner ses envois postaux tout en affichant son appartenance au réseau ALPARC. Un exemple d'action simple et peu coûteuse qui contribue à mettre en œuvre la stratégie de communication commune du réseau ALPARC et participe à l'un de ses grands objectifs : impliquer davantage les parcs et réserves dans la promotion de LEUR réseau alpin, à LEUR échelle.

ViViAlp – UN SURVOL ÉCOLOGIQUE DES ALPES

L'outil collectif ViViAlp, la Visite virtuelle des espaces protégés alpins, fonctionne maintenant sur 15 sites différents à travers les Alpes. Une version simplifiée sur Internet est toujours disponible sous Google Earth.

Une station mobile permet également à ALPARC de présenter cet outil en dehors des lieux d'exposition permanents, notamment lors de manifestations. Un moyen de faire connaître ViViAlp auprès de nos partenaires qui n'ont pas eu le loisir de le manipuler, mais aussi auprès d'un plus large public.

Ce fut le cas cette année à Sallanches (F), où près de trois cents personnes ont pu découvrir les espaces protégés vus du ciel. L'outil fonctionne bien : on notera seulement trois interventions durant la période 2009-2010, essentiellement pour des soucis de calibrage de l'écran tactile et du joystick. Nous sommes également intervenus auprès du Parc national des Ecrins (F) en 2010 pour appui à l'installation d'une station supplémentaire.

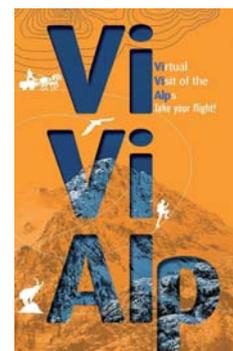
Il reste quelques corrections à effectuer au niveau des contenus et diverses améliorations à apporter. Une actualisation de l'outil est souhaitée pour 2011, d'autant que plusieurs espaces protégés souhaitent se joindre à l'outil en y intégrant leur territoire et leurs points d'intérêt.

Sites disposant d'une station ViViAlp :

- **Allemagne** : Maison du Parc national de Berchtesgaden.
- **Autriche** : Parc national des Hohe Tauern, Centre de visiteurs BIOS (Carinthie), Maison du Parc de Mittersill (Salzburg), Maison du Parc de Matrei (Tyrol).
- **France** : Parc national des Ecrins, Maison du Parc en Vallouise et Maison du Parc en Valgaudemar ; Parc national de la Vanoise : Maison du Parc à Termignon. Maison des Parcs et de la Montagne, à Chambéry
- **Italie** : Parc naturel Drei Zinnen / Tre Cime, maison du parc à Toblach ; Parc naturel du Mont Avic, station installée au Musée des Alpes, Fort de Bard ; Parc national Gran Paradiso, centre de visiteurs à Cogne et une station installée au Muséum des sciences naturelles à Turin.
- **Slovénie** : Centre d'information du Park Škocjanske jame ; Centre d'information du Parc national du Triglav à Bled.
- **Suisse** : Centre de visiteurs du Parc National Suisse, Zernez.



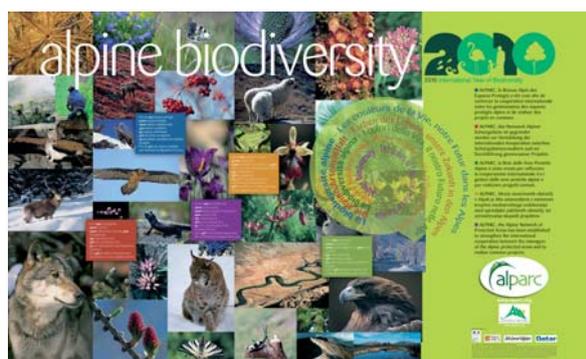
© Parc national de la Vanoise



POUR UNE ÉDUCATION À LA MONTAGNE ET À LA NATURE ALPINE

Notre société achemine peu à peu nos enfants vers « une éducation hors-sol ». Pourtant, « *c'est au dehors, dans le jardin, les prés et les bois, [...] en montagne, dans ce contact plein avec le réel que l'enfant construit une part considérable de son rapport à son corps, à ses sens, à son intelligence, à la vie et aux êtres* » (L. Espinassous *).

A cet égard, les espaces protégés alpins constituent de formidables terrains de découverte, d'émerveillement et d'expérience pour les jeunes comme pour les moins jeunes. Sur place, un personnel expérimenté est en général disponible pour accompagner ces publics dans cette découverte en extérieur, pour expliquer, montrer, et conter la nature...



Stand d'exposition ALPARC sur la biodiversité alpine - 2010

Cette mission d'éducation à l'environnement et d'éducation à et par la nature semble naturellement être dévolue aux espaces protégés, puisque leur rôle est de contribuer à une protection durable de la nature.

Cette mission d'éducation à l'environnement et d'éducation à et par la nature semble naturellement être dévolue aux espaces protégés, puisque leur rôle est de contribuer à une protection durable de la nature.

Il était donc temps que cette thématique fasse aussi l'objet de réflexions et d'échanges au sein du réseau ALPARC.

Depuis 2009, le Groupe de travail « Communication commune », initialement composé de chargés

de communication mais aussi de quelques chargés d'éducation, s'est donc emparé de cette thématique. Un travail mené en collaboration avec le REEMA, le Réseau alpin d'éducation à l'environnement montagnard, qui rassemble les chargés de mission « éducation » des espaces protégés des Alpes françaises.

Une première réunion de travail du groupe a eu lieu en juin 2009 à Bourg d'Oisans, dans le Parc national des Ecrins (F). Pour Isabelle Roux, sa coordinatrice, le rapprochement du REEMA et d'ALPARC doit permettre « d'élargir à un contexte international une démarche positive et structurée initiée au niveau français, qui prendra tout son sens à l'échelle alpine ».

Nous avons récolté auprès de nombreux espaces protégés leurs expériences et bonnes pratiques en matière d'éducation à l'environnement alpin : près de vingt-cinq fiches sont déjà téléchargeables sur le site Internet, le plus souvent en plusieurs langues (voir Nos actions > Education), et ce recueil continue à être régulièrement enrichi.

Nous disposons ainsi de nouveaux contacts et de matière pour alimenter les réflexions du groupe de travail. Mais au-delà, ce travail nous a surtout donné envie de rassembler enfin les personnes travaillant sur ce thème : les premières rencontres des chargés de mission « éducation » des espaces protégés alpins sont programmées les 19 et 20 octobre 2010 à Zerne dans le Parc National Suisse.

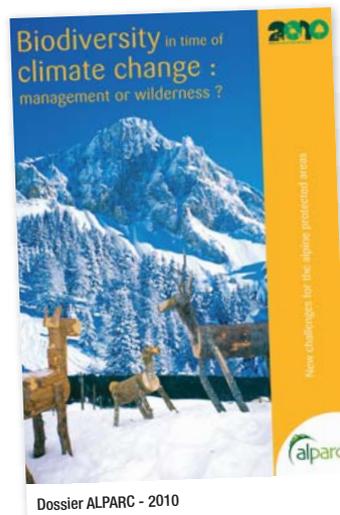
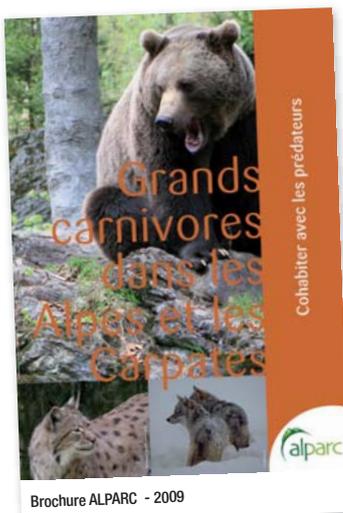
Si la période 2009/2010 a donc permis de démarrer les travaux sur de bonnes bases, les personnes impliquées attendent maintenant du programme 2011/12 qu'il consolide les échanges au sein du groupe avec l'émergence de projets et réalisations collectives.

* *Louis Espinassous, éducateur nature, accompagnateur en montagne, conteur et écrivain. Extraits de son dernier livre « Pour une éducation buissonnière », paru aux éditions Hesse en 2010.*

DOUCEMENT S'IL VOUS PLAÎT... AVEZ-VOUS ENTENDU ?

Le loup hurle, l'ours grogne, le lynx croche.

Difficiles à surprendre en pleine nature, ils focalisent pourtant l'attention et sont sujets à de nombreuses controverses. Ils sont aussi un thème majeur de la coopération entre gestionnaires d'espaces protégés alpins et des Carpates.



L'année 2009 a été marquée par un travail important du réseau autour des grands prédateurs. L'ours, le loup et le lynx ont été au centre du colloque international « Grands prédateurs : les stratégies de gestion, recherche et communication des espaces protégés » qui s'est déroulé du 2 au 4 juillet 2009 dans le Parc National de Nizke Tatry en Slovaquie. Cet événement, organisé dans le cadre du partenariat avec le Réseau des Espaces Protégés des Carpates (Carpathian Network of Protected Areas - CNPA) a permis la réalisation d'une brochure « Grands carnivores dans les Alpes et les Carpates » qui dresse un état des lieux de ces trois espèces emblématiques et des pratiques de gestion dans les deux massifs.

La brochure, éditée dans les quatre langues alpines et en anglais, est téléchargeable sur le site Internet ALPARC.

Alors, n'attendez plus... faites silence et venez découvrir avec nous ces trois espèces mythiques des Carpates et des Alpes !

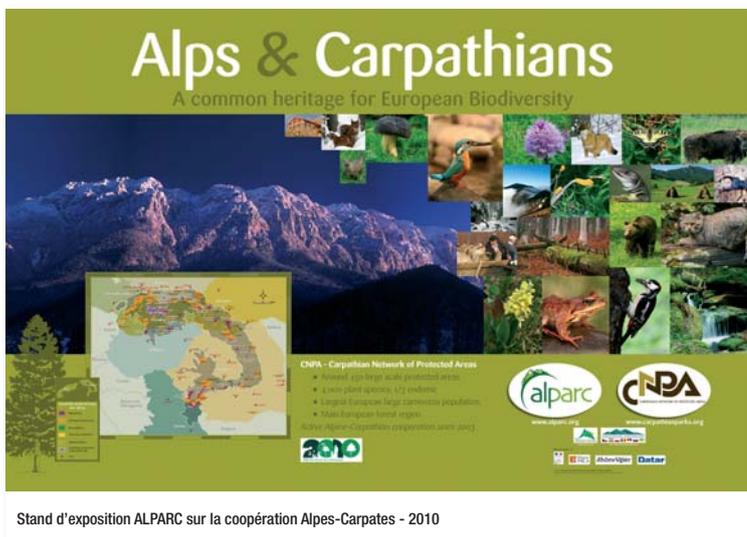
Et si on parlait « bio-diversement » ?

L'Assemblée Générale de l'ONU a désigné 2010 comme l'année internationale de la biodiversité. Les supports de communication, les manifestations, les conférences, les brochures se multiplient et se bousculent pour trouver une place dans ce nouvel « écosystème virtuel » qu'est Internet.

ALPARC a choisi de donner la parole aux gestionnaires des espaces protégés pour être au cœur de leurs questionnements. Un dossier est paru sur la thématique de la gestion de la faune sauvage face aux nouveaux enjeux liés au changement climatique et à la perte de la biodiversité dans les Alpes, voire au-delà.

Toujours dans l'idée de communiquer « bio-diversement », ALPARC a décidé de communiquer et de sensibiliser en mettant en avant la beauté et la richesse de notre patrimoine. Un feu d'artifice, une explosion des couleurs de la vie, pour ces nouveaux stands d'information et ces cartes postales dédiés à la biodiversité alpine et à la coopération avec le massif des Carpates.

A consommer sans modération !



MULTIVISION : UNE AUTRE VISION DES ALPES.

EMBARQUEZ POUR UN VOYAGE INÉDIT ET FASCINANT À LA RE-DÉCOUVERTE DES ESPACES PROTÉGÉS ALPINS...

Comment créer un outil collectif unique offrant un autre regard sur les Alpes et les espaces protégés ?

En utilisant le multivision, un mode de communication à la fois peu répandu, donc original, et tout de même très facile à diffuser.

Pas ou très peu de mots, ce sont les images et la musique qui parlent. La barrière linguistique s'efface. Claude Dautrey, responsable du service Communication du Parc national des Ecrins (F), nous rappelle que « l'image est la langue universelle par excellence, s'agissant de nos images [celles réalisées par le personnel des espaces protégés], nous sommes déjà dans notre *singularité* et pourtant dans ce qu'il y a de plus *partagé* ».

Claude Dautrey et son collègue Pascal Saulay sont les initiateurs du projet. Ils accompagnent ALPARC dans sa réalisation.



© ALPARC, Martin PAVLIK

Ils n'en sont pas à leur coup d'essai, puisqu'ils ont déjà réalisé un tel outil pour leur parc. Pour eux le multivision est comme « un spectacle audiovisuel de haute qualité, une écriture spécifique faite de grands décors et d'enchaînements d'éléments plus identifiés. C'est une projection en musique d'images qui apparaissent et disparaissent simultanément sur très grand écran, comme un diaporama en plus sophistiqué mais qui diffère de l'effet vidéo. L'image fixe autorise des arrangements et des effets propices à des messages simples, principalement visuels et sonores. Seuls quelques témoignages « clés » sont incorporés dans ce contexte pour intensifier la sensation ».

Nous voici devant un support moderne, esthétique, percutant. Un outil ciblé grand public (notamment adapté pour des projections publiques dans les centres de visiteurs et lors de manifestations), facilement diffusable (DVD) et d'une durée appropriée, environ 15 min.

En Autriche, le Parc National du Gesäuse, qui possède lui aussi une expérience dans ce domaine, s'est investi avec Andreas Hollinger dans le montage du projet, aux côtés des parcs français des Ecrins et de la Vanoise.



Parc national des Ecrins © ALPARC, Guido PLASSMANN

Ce beau projet a cependant pâti des difficultés structurelles rencontrées actuellement par ALPARC. Démarrée en 2009 sous l'impulsion du groupe de travail « Communication commune », la phase de préparation du projet a rassemblé un groupe d'une douzaine de partenaires (voir liste ci-dessous) prêts à s'engager dans la réalisation dès 2010. Durant cette période, nous avons commencé à travailler tant sur les aspects administratifs (convention de partenariat) que sur les aspects techniques et créatifs (scénario, matériel, caractéristiques techniques, recensement d'expériences existantes et de prestataires potentiels...).

Malheureusement, au moment de s'engager financièrement et de lancer officiellement le projet, nous avons dû le suspendre. Nous souhaitons pouvoir relancer le projet dès 2011, si les moyens et compétences nécessaires nous sont accordés, et en exploitant bien entendu tout le travail déjà réalisé durant le pré-projet. Nous espérons que les mêmes parcs seront toujours partants pour l'aventure !

Alors à quand ce voyage transalpin pas comme les autres ? Le décollage est prévu, si tout va bien, en 2012 !

Les parcs déjà impliqués dans le projet multivision :

- Parc national de Berchtesgaden/D
- Parc national des Hohe Tauern/A
- Parc national du Gesäuse/A
- Parc national des Kalkalpen/A
- Parc national du Triglav/S
- Parc national Suisse/CH
- Bureau des Parcs naturels du Haut-Adige/I : 7 Parcs naturels
- Parc national de la Vanoise/F
- Parc national des Ecrins/F
- Parc national du Mercantour/F
- Asters/F
- Parc régional Alpe Veglia e Alpe Devero/I

ALPARC, une présence permanente auprès de l'ensemble des espaces protégés alpins

Et sur la plus haute marche du podium en 2010 : le Parc national du Triglav (SI), qui succède au Parc national de Berchtesgaden (D). Les skieurs, tireurs et fondeurs slovénes ont été les plus forts cette année.

Le Trophée Danilo Re est le plus grand rassemblement alpin du personnel des espaces protégés. Chaque année entre 200 et 250 athlètes, supporteurs et organisateurs se donnent rendez-vous dans l'un des parcs alpins. Cette manifestation, à la mémoire d'un garde disparu en service, est devenue l'un des grands moments de la coopération alpine, depuis que les parcs italiens l'ont « internationalisée » avec l'aide de l'équipe de coordination d'ALPARC.



Rencontre Danilo Re 2010/Scuol/CH - © Parc National de la Vanoise, Christian NEUMULLER

Il en va de même pour l'Assemblée Générale d'ALPARC ou certaines grandes conférences traitant de questions d'actualité dans la gestion des espaces naturels, telle la conférence de 2009 dans le Parc national de Berchtesgaden sur le changement climatique et le réseau écologique transalpin.

Mais, ces grandes manifestations coordonnées par la Task Force Espaces Protégés du Secrétariat permanent de la Convention alpine ne sont que les exemples les plus visibles d'un travail de chaque jour, de coordination et d'animation, pour favoriser l'échange et la coopération des espaces protégés alpins dans les domaines les plus divers.

Plus de trois cents requêtes, petites et grandes, ont été adressées à la Task Force ces deux dernières années. Toutes ont reçu une réponse, et presque deux cents ont pu être traitées sur le fond, pour apporter aux espaces protégés et autres partenaires une aide concernant leur demande.

Des demandes très variées : mise en contact, traductions, organisation d'un petit évènement, présence dans une manifestation, organisation d'une rencontre sur site (voyage d'étude), accompagnement lors d'une excursion thématique, mise en place d'une réunion technique pour un des groupes de travail d'ALPARC,



Le Comité de Pilotage International de ALPARC/Matrei/A/2009 - © ALPARC

démarches et lobbying auprès des instances européennes pour défendre des projets, rédaction d'articles pour les journaux des espaces protégés, recherche de photos... Impossible d'en dresser la liste complète et pourtant, cette mission constitue en quelque sorte la clé de voûte de l'activité de la Task Force. Un travail dans l'ombre, mais primordial.

Pour la bonne coordination de l'ensemble, deux réunions du Comité de Pilotage International, et une à deux réunions du groupe de suivi national français (et d'autres pays sur demande) sont nécessaires. C'est ici que le suivi des actions est assuré et qu'éclorissent les nouveaux projets.

Pour mener à bien toutes ces missions, chaque élément compte.

Les outils de communication et les banques de données, y compris la cartographie des espaces protégés réalisée par ALPARC au travers de la Task Force, assurent le bon déroulement des actions, permettent de répondre aux requêtes et de publier régulièrement des newsletters, des brochures et autres documents.

Etre présent et intervenir lors de manifestations internationales, participer à des réunions de coordination pour la réalisation de projets avec des partenaires internationaux, rédiger des rapports ou mettre en place de nouveaux outils de coopération, sont des actions tout aussi essentielles pour un bon fonctionnement du volet international de la protection de la nature. L'actualisation des projets et la maintenance des outils exigent par ailleurs un travail important et quotidien de l'ensemble de l'équipe.



De gauche à droite : Marco ONIDA, Secrétaire Général de la Convention Alpine, Michael VOGEL, Président du Réseau Alpin des Espaces Protégés et Aurelia ULLRICH, chargée de mission à la CIPRA internationale © ALPARC

LE RÉSEAU, C'EST AUSSI :

La mise en relation de ses acteurs : un parc recherche par exemple un spécialiste dans le domaine du monitoring du gypaète dans un autre pays alpin : il demande au Réseau !

- La diffusion d'informations grâce à la base de données et l'actualisation permanente de cette dernière. Nous recevons quotidiennement des informations et actualités des espaces protégés ou partenaires de tous les pays alpins : programmes d'activités, informations thématiques, invitations aux manifestations... Sur demande, nous les transférons à nos contacts ou les publions sur le site Internet ALPARC ou dans la newsletter.

- La traduction de documents pour permettre l'échange de savoir à travers les Alpes. Surmonter les barrières linguistiques est la condition *sine qua non* pour qu'une communication dans l'Arc alpin soit possible et efficace. L'équipe du Réseau est multilingue, et si besoin des traducteurs-interprètes externes complètent le travail.



© ALPARC, Martin PAVLIK

- La distribution de l'ensemble de nos publications (actes, dossiers, brochures thématiques...) à toute personne intéressée.

- La réponse à toutes les requêtes arrivant sur notre site Internet.

- Et au quotidien des réponses à apporter aux nombreux contacts téléphoniques et courriels, avec des demandes d'informations en lien avec les espaces protégés et les politiques de protection et de développement durable de l'espace alpin.

Cette énumération, hors projets officiels, des services fournis par la Task Force, n'est bien sûr pas exhaustive !

LES DIABLOTINS TRANSALPINS « DANILO RE » : MYTHE OU RÉALITÉ ?

Savez-vous qu'on trouve encore dans les Alpes tout un peuple d'êtres extraordinaires ? De courageux petits hommes et femmes prêts à affronter des intempéries abominables, des épreuves physiques exténuantes, des soirées festives à n'en plus finir, des banquets gargantuesques, des danses effrénées et des fous-rires polyglottes ?

Sur la Montagne Noire près de chez eux ou dans leurs jardins secrets, ces êtres cultivent des histoires d'amour et une folle passion pour la montagne, comme Danilo Re, un des leurs malheureusement disparu dans la Grande Forêt Enchantée. Et c'est exactement en souvenir de leur compagnon Danilo, que « les diabolins transalpins » se réunissent tous les ans, pendant la 3ème pleine lune après le solstice hivernal, pour un rituel très spécial.



Un diabolin transalpin © Parc National de la Vanoise, Christian NEUMULLER

Autour d'un feu et éclairés par les étoiles, ils aiment à jouer et se défier les uns, les autres avec d'interminables épreuves physiques ! Ces diabolins ne manquent ni d'humour ni de malice et ils sont aussi friands d'histoires merveilleuses où les bêtes parlent (comme pendant leurs retrouvailles en 2009 dans le Parc National des Hohe Tauern où des ours, des lynx et des loups avaient été conviés) et où l'on apprend à surfer sur les avalanches (comme durant le meeting en 2010 dans le Parc National Suisse).

Et ne croyez pas que la magie ait disparu après 15 ans, car ces êtres tendres et exceptionnels sont aussi plutôt têtus et il vous suffira de lever les yeux vers la Montagne du Triglav en 2011 pour les voir rire et gambader d'un sommet à l'autre !

QUELQUES CHIFFRES

En 2009 =>

- A Mittersill (A), Parc National des Hohe Tauern, du 12 au 15 mars 2009
- 49 équipes
- Environ 200 personnes
- Séminaire technique « Les grands prédateurs »

En 2010 =>

- A Scuol (CH), Parc National Suisse, du 19 au 22 janvier 2010
- 53 équipes
- Environ 230 personnes
- Rencontre thématique « Avalanches » : un symposium en collaboration avec l'Institut fédéral Suisse de Davos pour la recherche sur la neige et les avalanches



Amitié sur les pistes / Scuol /CH/Danilo Re 2010 © Parc national de la Vanoise, Christian NEUMULLER



Equipe féminine gagnante du Parc National Hohe Tauern Salzburg / Hohe Tauern/A/Danilo Re 2009 - © ALPARC

MERCI LAURENT !

Notre collègue et ami Laurent Buisson, chargé de mission à la DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) à Grenoble/F, a pris sa retraite au mois d'octobre 2010. Laurent a fortement contribué à la mise en place du Réseau Alpin des Espaces Protégés - ALPARC et fut pendant plus de 20 ans le moteur infatigable du groupe de suivi national français de ce réseau. Toute l'équipe d'ALPARC, son Président et la Task Force Espaces Protégés du Secrétariat permanent de la Convention alpine le remercient pour sa contribution importante sans laquelle le réseau n'aurait pas la même envergure.



Ski de fond/ Scuol/CH/Danilo Re 2010 - © Parc national de la Vanoise - Christian NEUMULLER



Groupe de Suivi National d'ALPARC, réunion en Vanoise, 16 septembre 2010 © ALPARC, Guido PLASSMANN



Remise d'un cadeau à Laurent Buisson © ALPARC, Renate BIEDERMANN

ALPARC scientifique :

données et recherche

L'activité scientifique d'ALPARC s'est développée dans deux directions.

L'une concerne la collecte et le traitement de données relatives aux espaces protégés de l'Arc alpin et à ceux des Carpates, dans le cadre de notre collaboration avec ce massif.

L'autre est de contribuer à une plus grande transparence de la recherche et de ses projets dans les espaces protégés.

La première orientation fait partie d'une des plus anciennes activités du réseau. Le SIG (Système d'Information Géographique) est à l'origine de la création progressive d'une cartographie alpine des espaces protégés renseignée avec des données de base : espaces protégés, projets en cours, superficie, catégorie UICN, activités principales, contacts, etc.

C'est l'un des outils les plus importants de la coopération internationale.

La deuxième orientation repose sur trois piliers : un conseil scientifique alpin issu du comité scientifique de la Convention alpine (ISCAR) et dénommé ISCAR-P (P pour « protected areas »), un symposium scientifique pour les espaces protégés et les chercheurs associés qui a lieu tous les quatre ans à Kaprun (Salzbourg) en Autriche, et enfin le journal *eco.mont* qui offre une plate-forme de publication sur les activités de recherche dans et sur les espaces protégés de l'Arc alpin (voir le zoom consacré à *eco.mont*). Le symposium de Kaprun réunit le plus grand nombre de chercheurs travaillant sur les

espaces protégés alpins, avec toutefois une dominante des pays germanophones.

Pour une meilleure coopération dans le domaine de la recherche, il devient indispensable d'équilibrer davantage les activités de recherche sur l'ensemble de l'Arc alpin et de mieux les présenter. ALPARC, en commun avec les organisateurs des Hohe Tauern, insistera particulièrement sur ce fait lors de la prochaine édition en 2013.

Les trois piliers présentés ci-dessus disposent d'une banque de données sur les recherches en cours dans différents massifs montagneux de l'Europe (Pôle Montagne Europe / European Mountain Pool). Elle renforce la synergie avec le journal *eco.mont*, puisqu'elle est actuellement sous régie de son secrétariat d'édition.

L'ensemble de ces outils a permis dans le passé, et en particulier ces deux dernières années, de contribuer activement aux grands projets d'ALPARC.

Ils ont favorisé la mise en place d'un réseau écologique alpin, avec la production de cartes sur le potentiel de la connectivité dans l'Arc alpin et la mise en évidence des principaux obstacles.

Sur un plan purement scientifique, ils ont participé aux activités d'ALPARC portant sur l'adaptation au réchauffement climatique ou sur son ralentissement.

La coopération avec les milieux de la recherche contribue à alimenter les groupes de travail d'ALPARC et notamment ceux concernant la faune et



De gauche à droite : Dr. Guido Plassmann, Directeur d'ALPARC, DI Wolfgang Urban, Directeur hôte du Parc national Hohe Tauern, Dr. Michael Vogel, Président d'ALPARC, Dr. Leopold Füreder, Université d'Innsbruck et Mag. Peter Rupitsch, Directeur hôte du Parc national Hohe Tauern lors du 4ème Symposium de la recherche sur les espaces protégés au Château Kaprun, Salzbourg / Autriche/17-19 Septembre 2009 © National Park Hohe Tauern



Sommet de recherche internationale des espaces protégés à Kaprun / Autriche/17-19 Septembre 2009
© ALPARC

les habitats alpins (grands prédateurs, grands ongulés, rapaces, habitats, etc.). Les espaces protégés sont à la fois les utilisateurs de résultats de recherche, qu'ils appliquent dans leur gestion, et l'objet de recherches. Pour cette raison, ce volet des activités d'ALPARC est particulièrement important pour la Task Force Espaces Protégés du Secrétariat permanent de la Convention alpine et le réseau d'espaces protégés.

Il est d'autant plus souhaitable de renforcer dans les prochaines années ces activités de recherche, et la mise en place de banques de données sur les espaces protégés alpins.

Les espaces protégés, répartis sur l'ensemble de l'Arc alpin, comptent aujourd'hui parmi les éléments structurants à l'échelle régionale, de par leur rôle de sauvegarde des espèces à travers les interventions ciblées et suivies associant des gestionnaires, des chercheurs et de nombreux acteurs locaux. Ils constituent des territoires de refuge et de migration de certaines espèces revenant naturellement dans l'Arc alpin après avoir été décimées par les activités humaines au début du siècle dernier. Ils attirent aussi chaque année des centaines de milliers de touristes et contribuent activement à la vie économique et culturelle de nombreuses régions alpines.

Ces éléments en font des territoires très convoités par les chercheurs, des objets de suivis scientifiques à long terme et des interfaces de recherches interdisciplinaires. Ils nécessitent donc

une bonne coordination permettant des synergies importantes qu'ALPARC essaie de promouvoir, au bénéfice de projets d'envergure internationale.

La recherche dans les espaces protégés a une longue tradition, que l'on peut diviser en trois grandes phases : une première phase, avant la création de la plupart des grands espaces protégés, d'inventaire des espèces et d'élaboration d'une cartographie associée. Une seconde phase de suivi et de « monitoring » automatique qui a permis une interprétation des données récoltées et une structuration de l'espace en sous-secteurs, facilitant ainsi l'observation permanente des objets de recherche. Et une troisième phase, encore à ses prémices, de simulation et de conception de scénarios de maintien de la biodiversité et de gestion de l'espace.

Cette dernière phase nécessite une approche systémique, condition *sine qua non* de la mise en place de plans de gestion notamment pour les espaces protégés de grande dimension. Cette approche permet de développer des connaissances sur les interrelations entre les différents facteurs intervenant sur le milieu. Elles sont indispensables pour une gestion efficace permettant le maintien de la biodiversité dans une montagne très habitée comme les Alpes, où gestionnaires du milieu naturel et scientifiques se doivent d'expliquer la mise en place des mesures à la population locale, afin de garantir leur efficacité à terme.

C'est sur cette dernière phase qu'ALPARC pourra se concentrer dans les prochaines années en favorisant plus encore le travail sur les interrelations entre milieux naturel et anthropique, vecteurs d'une protection efficace de notre biodiversité alpine.

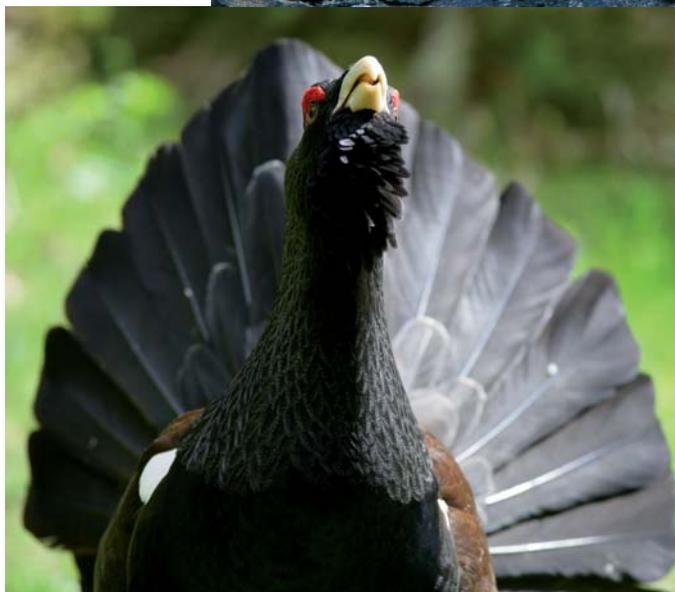
Les travaux autour du réseau écologique, l'une des grandes priorités du réseau ALPARC, sont une belle illustration de cette approche.



Lagopède alpin © Parc national des Ecrins, Robert CHEVALIER



Femelle de Lagopède alpin © ALPARC, Guido PLASSMANN



Mâle de Grand Tétrás © ALPARC, Guido PLASSMANN

LE JOURNAL ECO.MONT

ALPARC, en collaboration avec ISCAR, lance en 2008 l'idée d'un journal à destination des gestionnaires des espaces protégés alpins mais aussi d'autres massifs montagneux. L'Académie autrichienne des sciences et l'Université d'Innsbruck (IGF - Institut de la recherche sur la montagne) apportent rapidement leur concours et leur financement. Le premier numéro sort dès fin 2008.

Entre temps 4 numéros sont parus et sont aussi disponibles en version Internet <http://www.oeaw.ac.at/ecomont/>.

Articles scientifiques (peer-reviewed) et expériences de gestion (libres de publication sur recommandation du conseil du journal) y sont réunis.

Et c'est bien la particularité d'eco.mont. En faire un journal scientifique qui ne soit pas uniquement destiné à un public de scientifiques. Mais relier la recherche fondamentale aux pratiques de gestion des espaces protégés, par le biais d'une réelle plate-forme documentaire.

Les thématiques abordées sont variées. Nous y trouvons la gestion des espaces protégés (gestion de l'espace avec ses habitats, faune, flore, accueil des visiteurs, ressources naturelles, activités, communication, éducation environnementale, gouvernance et négociations avec la population, infrastructures), les impacts des changements climatiques sur les écosystèmes de montagne, et tous les thèmes relatifs à la biodiversité et au développement durable y compris l'écologie des paysages, les changements dans l'espace rural, la gestion de l'eau et des forêts...

eco.mont est publié deux fois par an. L'abonnement peut aussi inclure la version Internet. Pour toute information utile, rendez-vous sur le site Internet mentionné plus haut !



BANQUE DE DONNÉES PÔLE MONTAGNE EUROPE

Dès 1998, ALPARC, en coopération avec ISCAR et ProClim, met en place une banque de données sur les recherches et projets de recherche des espaces protégés de la montagne européenne. L'accent est mis sur les Alpes.

L'objectif, toujours identique, est d'obtenir une plus grande transparence des projets de recherche menés dans les espaces protégés.

C'est éviter tout d'abord les « doublons » en recherche, à travers les échanges et les nouvelles synergies créés. C'est aussi informer davantage les gestionnaires de ce qui se passe sur leur propre terrain.

Les données sont actualisées tous les deux ans par les gestionnaires des espaces protégés. Une actualisation très rapide du fait d'une banque de données à la présentation synthétique : nom du projet, personnes à contacter, mots clés et résumés constituent les uniques éléments de renseignement des projets en cours.

Quatre cents projets sont aujourd'hui répertoriés. La recherche s'effectue à partir du nom de l'auteur, des organisations impliquées, de l'intitulé du projet ou des espaces protégés concernés.

La banque de données rassemble ainsi plus de huit cents personnes et deux cents espaces protégés impliqués dans les activités de recherche concernées.

<http://www.alparc.org/our-actions/research-platform/european-mountain-pool>

http://4dweb.proclim.ch/4dcgi/ProtAreas/en/BuildSearch_Protected_Areas

La gestion de la banque de données est actuellement confiée à l'Institut de recherche sur les montagnes (IGF). Il travaille en collaboration avec ALPARC et ISCAR, pour assurer une cohérence avec les activités de publication du journal eco.mont (voir le zoom consacré au journal eco.mont).



Catinaccio/Rosengarten © ALPARC, Guido PLASSMANN

ALPARC et ISCAR souhaitent dorénavant élargir cette banque de données et assurer une actualisation permanente. Ils comptent sur les espaces protégés pour permettre cette mise à jour régulière.

Vu en 2009-2010



Joël GIRAUD (à droite) Vice-Président du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Secrétaire d'Etat allemand à l'environnement, Michael Müller (à gauche) lors de sa visite au Jardin Alpin du Lautaret (F) en juillet 2009 © ALPARC



Le Secrétaire d'Etat allemand à l'environnement, Michael Müller, et Eliane GIRAUD, conseillère déléguée à l'administration générale et aux parcs naturels régionaux de la région Rhône Alpes et Présidente du Parc Naturel Régional de Chartreuse © ALPARC



Moment d'échange pendant le Workshop Communication / Parc national des Ecrins, Maison du Parc/ Bourg d'Oisans 2009 © ALPARC



7ème Assemblée générale du Réseau Alpin des Espaces Protégés (ALPARC), 2010, Zermatt, Parc National Suisse, Suisse ©ALPARC



Conférence Internationale : "Réseau écologique alpin - une réponse au changement climatique pour préserver la biodiversité ?" Parc National Berchtesgaden/D/2009 © ALPARC



Réunion Alpes-Carpates à Mikulov 2010 © Marie-Odile GUTH



Workshop Communication, Parc national des Ecrins, 2009 © ALPARC



Réunion Alpes-Carpates à Mikulov 2010, excursion près de la frontière slovaque © ALPARC

UN MERCI TOUT PARTICULIER POUR LEUR IMPLICATION DANS LE RÉSEAU ALPARC À...



Philippe TRAUB, Directeur du Parc National de la Vanoise et Vice-Président du Réseau Alpin des Espaces Protégés © ALPARC



Mario NEGRI, Directeur administratif au Parc National Suisse © ALPARC



Ettore SARTORI, Directeur du Parc Naturel Paneveggio Pale di San Martino et ancien Vice-Président du Réseau Alpin des Espaces Protégés © ALPARC



Heinrich HALLER, Directeur du Parc National Suisse © ALPARC



Hans LOZZA (à gauche), responsable du service communication au Parc National Suisse et Claude DAUTREY (à droite), responsable de la communication au Parc National des Ecrins © ALPARC



Bruno Stephan WALDER, Coordinateur des activités internationales, Division Espèces, Ecosystèmes et Paysages, Office fédéral de l'environnement, Suisse © ALPARC



Silvia REPPE, point focal national de la Convention alpine / chef de la délégation allemande © ALPARC



Marie-Joëlle COUTURIER, point focal national de la Convention alpine / chef de la délégation française © Marie-Odile GUTH

... ET AUSSI UN MERCI À TOUS CEUX NON MENTIONNÉS ICI.

ALPARC

Une coopération qui s'étend vers les Carpates

L'Europe n'est pas un continent très vaste. Mais elle est riche d'une grande diversité de milieux : des vastes steppes de l'Ukraine aux sombres forêts des Carpates, de la chaleur de la mer Méditerranée à l'océan glacial Arctique, des grandes plaines d'Europe aux plus hauts sommets du Caucase et des Alpes. Mais ce sont tout particulièrement ces derniers, les territoires montagneux, qui concentrent en peu d'espace une multitude de milieux naturels à la diversité biologique, écologique et culturelle extraordinaire. Les plus connus sont certes les Alpes, mais bien d'autres chaînes montagneuses méritent notre attention. Parmi elles, les Balkans, les Pyrénées, les Apennins et les Carpates, pour ne citer que les « voisins » les plus proches des Alpes.

Ces territoires ont tous des points communs. Les espaces protégés y ont été créés pour faire face aux problèmes de l'érosion de la biodiversité et pour conserver les très fragiles écosystèmes montagnards. Les partenariats entre parcs se mettent en place pour partager leurs expériences et pour rendre le travail plus efficace. Les parcs sont connectés en réseaux pour assurer une protection dynamique de la nature.

COOPÉRATION ALPES-CARPATES

En 2001, ALPARC débute, avec les Carpates, la coopération inter-massifs. D'une superficie comparable aux Alpes (209.000 km²), mais d'un relief moins élevé (2655 m pour Gerlachovsky Stit en Slovaquie), les Carpates disposent surtout d'autres expériences de gestion avec leurs quelques 450 espaces protégés. Une structure semblable à ALPARC est rapidement mise en place avec la création en 2006 du CNPA - Carpathian Network of Protected Areas.

Mais, derrière l'appartenance à une même région biogéographique, les contextes historico-politiques très différents des Alpes et des Carpates ne permettent pas aux espaces protégés de ces derniers et à leur réseau de fonctionner à l'identique. Malgré ces différences et malgré les distances géographiques, culturelles et linguistiques qui séparent tous ces parcs européens, les gestionnaires persévèrent pour trouver une voie commune afin d'échanger au mieux leurs savoir-faire. De nombreux projets ont déjà vu le jour et les actions communes se multiplient, donnant ainsi vie à un réseau des espaces protégés des Carpates de plus en plus actif (voir le zoom « Les grands prédateurs au cœur des réseaux des espaces protégés »).



Paysage agricole des Carpates roumaines © ALPARC/Domogled Valea Cernei National Park, Mircea VERGHELET

COOPÉRER FACE AUX NOUVEAUX DÉFIS

Dans l'exercice de leurs missions traditionnelles (conservation de la faune, de la flore, des milieux, communication avec le grand public, etc.), les espaces protégés doivent maintenant aussi tenir compte de ces nouveaux défis que nous avons déjà cités : en particulier les changements globaux (avec le changement climatique et les changements dans l'occupation des sols) et la pression de plus en plus importante (foncière et économique) de la société sur les espaces protégés.

Chaque région d'Europe aborde ces menaces à sa façon, mais la globalité des phénomènes impose une coopération internationale. Afin de répondre au besoin d'échanges inter-massifs sur ce sujet, ALPARC lance en 2010, avec le soutien du Ministère allemand de l'Environnement (BMU) et des Principautés du Liechtenstein et de Monaco, un projet pluriannuel sur le thème du « Rôle des espaces protégés au temps des changements climatiques ».

Les trois axes principaux du projet sont :

- **L'intégration des mesures de protection du climat dans les plans de gestion des espaces protégés**
- **La protection de la biodiversité face au changement climatique (exemple des grands carnivores)**
- **L'information du grand public et la sensibilisation des gestionnaires, des visiteurs et des populations locales des espaces protégés (voir le zoom « Les Alpes communiquent avec et pour les Carpates »)**

Tous les efforts communs fournis durant les dernières décennies ne permettent pourtant pas d'enrayer l'érosion de la biodiversité. Les « îles de protection » ne suffisent pas pour assurer une viabilité aux populations animales et végétales. L'approche se doit d'être plus globale et plus dynamique (voir l'article sur les réseaux écologiques : « La nature fait son chemin »).



© ALPARC/ Domogled Valea Cernei National Park, Mircea VERGHELET

Dans cet esprit, une rencontre entre les spécialistes des Alpes et des Carpates a eu lieu en septembre 2010, afin d'échanger sur les différentes situations, notamment politiques, et les techniques ou approches de création de réseaux écologiques dans les deux mas-

sifs voisins. C'est à Mikulov (CZ) que s'est tenu l'événement. Un choix stratégique puisqu'à Mikulov, les deux massifs sont distants d'à peine quelques dizaines de kilomètres, tandis que le corridor migratoire de la grande faune entre les Alpes et les Carpates n'est pas bien loin.

QUELLE SUITE POUR LA COOPÉRATION ?

Les pays post-communistes ont vu naître durant ces vingt dernières années une conscience politique environnementale, à la source de la création de nombreux espaces protégés. Cependant, la pression économique durant cette période n'a pas cessé de croître et, renforcée par la crise économique récente, elle est devenue un argument fort pour limiter la protection de certains milieux dans les Carpates. En ces temps difficiles, un vrai réseau structuré et fort manque cruellement dans les Carpates. Il faudrait rassembler plusieurs dizaines de parcs pour avoir une véritable pression politique, bien supérieure à la pression de quelques espaces protégés isolés.

Seule la mise en place de l'unité de coordination du CNPA permettrait une telle coopération, active et efficace. Cette échéance se rapproche-t-elle ?

La création officielle d'une telle unité n'aura probablement pas lieu à la 3^{ème} Conférence des parties signataires de la Convention des Carpates en mai 2011 en Slovaquie, bien que de nombreux projets en lien avec le CNPA créent des opportunités pour une meilleure coordination du réseau. Le CWI (Carpathian Wetland Initiative) dispose d'une personne chargée de la coordination de tout le réseau des zones humides des Carpates. Le projet européen Bioregio Carpathians, qui devrait commencer en janvier 2011, assurerait certainement la création d'un poste de chargé de coordination des actions au sein des espaces protégés Carpates.

Mais c'est un noyau dur qui fait défaut au CNPA. La réunion de plusieurs parcs, capables d'animer le réseau pendant la difficile période transitoire.

ALPARC pourrait, une fois de plus, offrir son expérience pour jeter les bases du réseau, en instaurant des partenariats bi- ou trilatéraux. Il s'agit, à partir de parcs aux problématiques semblables (que ce soit au niveau des Carpates ou Alpes-Carpates), de proposer des programmes communs d'échanges, de suivis et de formations pour les partenaires.

Des coopérations renforcées entre des groupes de deux ou trois parcs, qui progressivement prépareraient le terrain pour la mise en place d'un réseau des Carpates véritablement actif et coopératif.

© ALPARC, Guido PLASSMANN



LES GRANDS PRÉDATEURS AU CŒUR DES RÉSEAUX DES ESPACES PROTÉGÉS

Etait-ce dans les esprits depuis longtemps ? Est-ce dû à la rencontre en septembre 2008 avec des ours à Sinaia (RO) lors de la première Assemblée Générale du CNPA ?

Le fait est qu'en 2009 la majeure partie de la coopération entre les Alpes et les Carpates s'est orientée vers la thématique des grands carnivores.



© ALPARC, Guido PLASSMANN



© ALPARC, Guido PLASSMANN



© ALPARC, Guido PLASSMANN

Tout a débuté en mars, lors de la rencontre annuelle des gardes-moniteurs à Mittersill (A) au trophée Danilo Re : deux équipes des Carpates ont participé pour la première fois à cet événement, jusqu'alors purement alpin. Pourquoi cette participation ? C'est certes lié à la coopération de plus en plus active entre les deux massifs, mais surtout au thème de cette année : « Ours, loup et lynx dans les Alpes et les Carpates ». Les « Carpathians » ont particulièrement apprécié de participer à cet événement thématique, et ont également bien défendu les couleurs des Carpates dans les épreuves sportives.

La participation des Carpates à cette grande rencontre est maintenant lancée. Ils étaient présents en 2010 et nous souhaitons qu'ils reviennent à présent chaque année.

Pour ce qui est de l'année des grands carnivores, le Trophée Danilo Re n'a constitué qu'un « amuse-bouche ».

Il a fallu attendre le mois de juillet pour passer au plat de résistance : « Grand carnivores : gestion, recherche et stratégies de relations publiques des espaces protégés ». Le thème du colloque international du Parc National de Nizke Tatry en Slovaquie a réuni près de soixante-dix participants sur deux jours. Des échanges, rencontres et partenariats qui ont abouti à la création du premier groupe de travail dans les Carpates.

Et pour le dessert ? Une belle brochure intitulée « Grands carnivores dans les Alpes et les Carpates : cohabiter avec les prédateurs ». Elle résume en une quinzaine d'articles la rencontre de Nizke Tatry, et présente de nombreux points de vue techniques, pratiques ainsi que des exemples de gestion.

L'année des grands prédateurs au sein des deux réseaux se termine en beauté et délivre peut-être un message pour les gestionnaires des parcs alpins confrontés au retour de ces grands carnivores : il est tout à fait possible de concilier les quatre plus grands prédateurs des Alpes : le lynx, le loup, l'ours et l'homme !

LES ALPES COMMUNIQUENT AVEC ET POUR LES CARPATES

On le voit dans les Alpes, le site Internet d'ALPARC est une vitrine des actions et de l'activité du réseau. Le site du CNPA (www.carpathianparks.org) est lui-même géré depuis sa création en 2007 par la Task Force Espaces Protégés, en attendant la mise en place d'une unité de coordination du réseau des Carpates. Les événements, les publications et les documents relatifs à la vie du réseau y sont directement accessibles.



Mais avec le nouveau projet de coopération pluriannuel, une mise à jour plus importante s'impose. Depuis quelques semaines, les résultats du projet sur le rôle des espaces protégés au temps du changement climatique sont en ligne. Quelles sont les mesures à entreprendre par les parcs pour atténuer les effets de ce phénomène ? Y a-t-il des réponses à cette nouvelle situation ? Des réponses apportées à ces questions, mais aussi à d'autres interrogations désormais à la disposition des parcs sur le site.

À côté de ce puissant outil Internet, qui touche une grande partie des gestionnaires des parcs, il ne faut pas omettre les moyens de communication traditionnels.

Le stand parapluie sur la diversité biologique et des milieux dans les Carpates en est un. Il complète celui des Alpes et offre un support d'échanges lors des rencontres. Sa carte actualisée du CNPA est nécessaire pour visualiser correctement la continuité des espaces protégés dans ce massif, si peu connu dans les Alpes.

Enfin, parmi toute cette panoplie d'outils de communication sur les Carpates, n'oublions pas non plus la petite dernière : une nouvelle carte postale sur le CNPA, déclinée en deux versions. Un incontournable depuis le succès de la collection de cartes postales ALPARC. Une carte qui n'oublie pas de nous présenter les trois aspects phares de la richesse des Carpates.



Qui sommes nous ?



Elena Maselli
Animatrice et coordinatrice de projets
elena.maselli@alparc.org
0033 4 79 26 55 03



Guido Plassmann
Directeur
guido.plassmann@alparc.org
0033 4 79 26 55 01



Delphine Maurice
Chargée de mission « Econnect »
delphine.maurice@alparc.org
0033 4 79 26 55 06



Yann Kohler
Coordinateur de la Plate-forme « Réseaux
écologiques » de la Convention Alpine
yann.kohler@alparc.org
0033 4 79 26 55 07



Renate Biedermann
Assistante de direction
renate.biedermann@alparc.org
0033 4 79 26 55 00



Stéphane Morel
Coordinateur technique
stephane.morel@alparc.org
0033 4 79 26 55 09



Marie Stoeckel
Animatrice et coordinatrice de projets
marie.stoeckel@alparc.org
0033 4 79 26 55 02



Martin Pavlik
Coordinateur de la coopération
Alpes-Carpatés
martin.pavlik@alparc.org
0033 4 79 26 55 06

Perspectives

Le réseau ALPARC et la Task Force Espaces Protégés – *quo vadis ?*

ALPARC a également considérablement fait évoluer ses activités.

Ayant débuté avec des groupes de travail sur des thématiques très classiques, le réseau a su développer au fur et à mesure des années des thématiques qui constituent les grandes questions de notre temps : protection des espèces, diversité de la vie, développement durable.

ALPARC est ainsi devenu un partenaire incontestable et incontesté de l'application de la Convention alpine, ainsi qu'une organisation impliquée dans d'autres grands projets internationaux, dont ceux de l'Union Européenne.

ALPARC regroupe aujourd'hui près de mille espaces protégés, et seulement une bonne centaine d'organismes gestionnaires, certains gérant plusieurs espaces protégés à la fois, qui disposent donc de personnel sur le terrain. Ceci détermine et limite l'action d'ALPARC, rendant indispensable la coopération avec les ministères en charge de la protection de l'environnement et les collectivités responsables des espaces protégés sur leurs territoires.

Une nouvelle donne dont ALPARC a ces dernières années pleinement tenu compte dans ses activités : des propositions de coopération forte ont été faites aux autorités publiques en charge de la nature dans les différents pays alpins. Une coopération étroite a été établie avec les milieux de la recherche. De nombreuses publications et expositions, et la mise en place du site Internet et d'outils animés comme le ViViAlp ont permis une ouverture vers le grand public.

Par cette démarche, les espaces protégés, avec l'aide de la Task Force Espaces Protégés du Secrétariat permanent de la Convention alpine, ont ainsi surtout pu affirmer leur volonté de devenir un interlocuteur et partenaires privilégiés dans le cadre de l'application de la Convention alpine.

Ces territoires commencent à présent à jouer un rôle plus important dans la structuration de l'espace alpin. Ils sont prêts à relever les nombreux défis que sont la politique de protection de la biodiversité et le ralentissement du changement climatique.

La politique d'ALPARC, coordonnée par la Task Force pour ces prochaines années, se veut et se doit d'être dans la continuité de cette évolution : **constituer une force majeure de propositions et d'actions concrètes dans l'esprit de la convention. Qui d'autre, si ce n'est les espaces protégés, peut mieux traduire certains articles du protocole « Protection de la nature et entretien des paysages » et d'autres protocoles encore ?**

Il faut maintenant utiliser ce potentiel d'aires protégées de toutes catégories qui coopèrent depuis plus de 15 ans, pour créer des régions pilotes et des territoires exemplaires agissant dans la logique de la Convention alpine.

ALPARC entend travailler dans cette perspective. Ses actions, structurées autour de plusieurs axes principaux, devront à la fois être menées dans la tradition de la coopération, et être capables de relever les nouveaux défis.

Ainsi, à côté des services d'information et d'élaboration des outils de gestion et de recherche, un effort important sera déployé vers la communication grand public et l'éducation à l'environnement, avec une priorité pour le jeune public, mais pas uniquement.

Trois axes thématiques seront mis en avant : biodiversité et réseaux écologiques, changement climatique et actions des espaces protégés, développement local et régional durables.

Un grand merci à tous les partenaires des pays alpins qui ont soutenu fortement nos actions

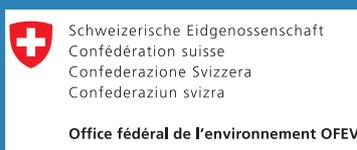
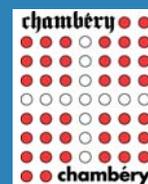


Nous remercions également nos partenaires qui rendent possible la coopération internationale



Région
PACA

Rhône-Alpes



Heidehof
Stiftung



ALPARC - Réseau Alpin des Espaces Protégés

Coordonné par :

Task Force Espaces Protégés du Secrétariat permanent de la Convention alpine

Maison des parcs et de la montagne
256, rue de la République
F-73000 CHAMBERY

Tel. +33 . (0)4 79 26 55 00
Fax. +33 . (0)4 79 26 55 01

info@alparc.org www.alparc.org

Directeur de la publication : Guido PLASSMANN

Coordination : Elena MASELLI et Marie STOECKEL

Rédaction : Guido PLASSMANN, Renate BIEDERMANN, Elena MASELLI, Delphine MAURICE, Stéphane MOREL, Marie STOECKEL, Martin PAVLIK, Yann KOHLER

Relecture du texte original en français : Marie STOECKEL

Réécriture du texte original en français : Corinne FELTZ

Traduction : Milena ZOCCA

Mise en page : Imprimerie Notre Dame

Illustrations : Photothèque du réseau ALPARC
1ère de couverture : Chenille d'alpine - Le Fornet, Val d'Isère/FR - © Parc national de la Vanoise - HERRMANN Mylène



Impression sur papier recyclé 100 % avec des encres à base végétale par l'imprimerie Notre Dame (F) en octobre 2010

